Mission d'AMO OPC-IC pour le NPRU des Hauts-de- Creil (Creil)

Ville de Creil

Type de mission: Coordination interchantier

Maître d'ouvrage: Ville de Creil

Coût du projet : 144 206 267 € HT

directeur de mission : Claudia Romero

Année: 2024 - 2032

Equipe: Perspectives Urbaines et Sociales

Programme: 223 démolitions, 820 requalifications, 695 résidentialisations, 80 logements neufs en accession, (124 reconstitution de l'offre hors site et 19 sur site)

Acteurs: ANRU, Agglomération Creil Sud Oise, Ville de Creil, Bailleurs sociaux (Oise Habitat, SA HLM 60, 1001 Vies Habitat), Concessionnaires

Consultants mobilisés: Claudia Romero

Montant de la mission: 272 775 €

Composantes de la mission:

- Conseil stratégique
- Etudes urbaines
- Animation partenariale
- Planification
- Outils de gestion
- Coordination inter chantiers
- Ingénierie financière
- Gestion urbaine de proximité
- Insertion par l'activité économique
- Cohésion sociale
- Concertation
- Capitalisation

Enjeux de la mission

Le NPNRU porté par l'agglomération Creil Sud Oise (ACSO) se décompose en deux secteurs d'intervention, le quartier des Hauts-de-Creil (PRIN) sur la Ville de Creil et le quartier des Martinets (PRIR) à Montataire.

Ces sites ont bénéficié d'un premier programme de rénovation urbaine (PRU1). La présente mission a pour objectif la coordination des nombreux chantiers du PRIN des 3 grands secteurs opérationnels du quartier des Hauts-de-Creil. Sur les Hauts-de-Creil, l'objectif du projet urbain est d'articuler la mise en oeuvre d'une stratégie habitat ambitieuse par une montée en gamme du parc social, un remaillage important du tissu urbain par la création d'espaces publics structurants et d'améliorer l'inscription urbaine des équipements publics.

La mission complète notre intervention OPCU en cours pour l'agglomération.
Il s'agit de coordonner les travaux des différents partenaires du projet ANRU et d'anticipe les risques
et interfaces entre maîtres d'oeuvre et concessionnaires.

Contenu de la mission

- Etablissement et suivi d'un planning opérationnel et d'un tableau de bord général, identification des risques calendaires.
- Initialisation de cartographie de phasage opérationnel avec les MOA, d'un plan de synthèse, de phasages zoomés des secteurs.
- Ordonnancement général des travaux, organisation et interfaces des travaux (analyse des PIC interfaces des grues, etc.).
- Réunions de coordination entre les chantiers et rédaction comptes rendus.
- Organisation des circulations et des accès de chantiers
- Suivi des concessionnaires.
- Etablissement d'un annuaire du projet et d'un organigramme général.
- Rédaction d'un règlement de chantier et d'un livret d'accueil des entreprises.
- Initialisation d'outils spécifiques sur la thématique de la communication/concertation et de l'urbanisme transitoire.

perspectives urbaines & sociales